

13 jan 2023 -19:34

Appartient à [Conseil des ministres du 13 janvier 2023](#)

Plan opérationnel de lutte contre la fraude sociale 2023-2024

Sur proposition du ministre de l'Economie Pierre-Yves Dermagne, du ministre des Indépendants David Clarinval et du ministre des Affaires Sociales Frank Vandenbroucke, le Conseil des ministres a approuvé le Plan opérationnel de lutte contre la fraude sociale 2023-2024.

L'objectif de ce plan d'action est de présenter les actions prioritaires qui seront menées en 2023 - 2024 pour lutter contre la fraude en matière de dumping social, de cotisations sociales et de prestations sociales.

Les objectifs opérationnels ont été liés aux sept objectifs stratégiques, tels que définis dans le plan stratégique 2022 - 2025 :

- réduire la fraude sociale et le dumping social en renforçant la coopération européenne et internationale
- assurer la compétitivité de nos entreprises et garantir ainsi une concurrence loyale
- créer un marché du travail inclusif qui garantit la sécurité et la santé au travail pour tous les travailleurs
- renforcer les services d'inspection pour leur assurer une plus grande capacité d'action et un plus grand impact
- simplifier l'administration (y compris la numérisation), la législation et améliorer l'information pour accroître la transparence, prévenir les irrégularités involontaires et lutter contre l'ingénierie sociale
- augmenter le risque pour les fraudeurs d'être pris et améliorer l'efficacité des sanctions
- prévenir la fraude sociale

Le plan d'action 2023 - 2024 prévoit à la fois des actions spécifiques pour les cellules d'arrondissement, pour le Service d'inspection et de recherche sociale (SIRS) et pour les services d'inspection. Les cellules stratégiques chargées de la lutte contre la fraude sociale rendent compte trimestriellement à la secrétaire d'État au Budget des résultats financiers de la lutte contre la fraude sociale.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Pierre-Yves Dermagne, Vice-Premier ministre et ministre de l'Economie et du Travail
Rue Ducale, 61
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 207 16 00
<https://dermagne.belgium.be>
contact@dermagne.fed.be

Nicolas Gillard
Porte-parole (FR)
+32 476 20 37 84
nicolas.gillard@dermagne.fed.be

Laurens Teerlinck
Porte-parole (NL)
+32 484 68 12 59
laurens.teerlinck@dermagne.fed.be

David Clarinval, Vice-Premier ministre et ministre des Classes moyennes, des Indépendants, des PME et de l'Agriculture, des Réformes institutionnelles et du Renouveau démocratique
Rue des Petits Carmes, 15 - 6e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 277 69 79
<https://clarinval.belgium.be>
info@clarinval.belgium.be

Delara Pouya
Porte-parole (FR)
+32 474 05 63 60
delara.pouya@clarinval.belgium.be

Jonas Clottemans
Porte-parole (NL)
+32 474 40 63 35
jonas.clottemans@clarinval.belgium.be

Frank Vandenbroucke, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique
Rue de la Loi, 23
1000 Bruxelles
Belgique
<https://vandenbroucke.belgium.be>
info@vandenbroucke.fed.be

Arne Brinckman
Porte-parole
+32 476 28 83 13
arne.brinckman@vandenbroucke.fed.be